

Saint Pantaléon de Larche, le 31 mai 2016



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

PLAN CANICULE INSCRIPTION EN MAIRIE

En application du Décret 2004-926 du 1^{er} septembre 2004 pris en application de l'article L.121-6-1 du code de l'action sociale et des familles, fixant les modalités de recueil, de transmission et d'utilisation des données nominatives relatives aux personnes âgées et aux personnes handicapées bénéficiaires du plan d'alerte et d'urgence départementale en cas de risques exceptionnels (Canicule – Grand froid), la mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche informe ses administrés (personnes âgées et personnes handicapées) de la possibilité de se faire inscrire en mairie (Identité, âge, domicile, coordonnées téléphoniques).

En cas de déclenchement du plan canicule par Monsieur le Préfet, la mairie se mettra en relation avec les personnes inscrites pour leur communiquer les conseils à suivre et leur proposer l'assistance dont elles pourraient avoir besoin durant cette période.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedikane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr